

## Quelques pistes dans la lutte contre les dégâts de sangliers en prairie

Depuis quelques années déjà, la problématique des dégâts de sangliers fait couler beaucoup d'encre. Les cultures de maïs et les prairies représentent la cible privilégiée de ces animaux particulièrement destructeurs.

**Tableau 1 : Sensibilité des prairies et de 4 cultures aux dégâts de sangliers, cervidés et blaireaux<sup>1</sup>**

	Prairies	Maïs	Céréales	Betteraves	PdT
Sangliers	++	++	++	+	+
Cervidés	+	+	++	+	-
Blaireaux	-	++	+	-	-

++ : cultures très sensibles, + : cultures moyennement sensibles, - : cultures peu ou pas sensibles

Cet article n'abordera ni les origines du problème, ni les responsabilités, mais juste quelques pistes de réflexion pour prévenir les dommages causés par les sangliers dans les prairies.

Pour rappel, le sanglier est le seul grand gibier omnivore de nos régions. Il est opportuniste et son régime alimentaire est composé d'environ 90 % de végétaux. Les 10 % restant étant d'origine animale, principalement des insectes, des larves, des mollusques, des petits rongeurs ou des charognes. Ainsi, les besoins alimentaires quotidiens d'un sanglier de 60 kg s'élèvent à environ 3 kg de végétaux et 200 g de nourriture d'origine animale ([www.chasseacrw.be](http://www.chasseacrw.be)). Pour trouver cette source de protéines, le sanglier retourne le gazon des prairies ou des pelouses à la recherche de larves, de vers, d'insectes mais aussi de racines ou de tubercules. Selon la profondeur des dégâts, on parle de vermills (< 5 cm) ou de boutis (> 5 cm).



L'entretien de la prairie joue un rôle clé dans la prévention des dégâts de sangliers. En effet, la non-application de certaines pratiques agricoles favorise le maintien de zones refuges pour la vermine. C'est le cas des bouses non étalées avant l'hiver, des touffes de refus non fauchées ou encore des amas de foin laissés sur le sol après la récolte.

<sup>1</sup> Ce tableau n'est pas absolu. Il est valable pour le contexte agro-sylvo-cynégétique actuel en Région wallonne. Il indique la tendance générale et montre vers quels types de cultures les animaux se dirigent le plus volontiers, tout en sachant qu'il existe des nuances.

A l'arrière saison et durant l'hiver, les matières organiques telles que les bouses de vaches se



décomposent très lentement car l'activité microbologique est très réduite à cette période. La vermine fait alors de ces bouses un garde-manger et un refuge contre les rigueurs hivernales. Un ébousage à l'arrière saison, en plus de la répartition des éléments fertilisants et du nivellement de la prairie, permet d'éliminer ces zones refuges pour la vermine. Si aucun entretien de fin de saison n'est pratiqué, le risque que les sangliers retournent les prairies où les bouses sont présentes en grand nombre est beaucoup plus grand. En éliminant cette

source de nourriture, on incite donc le sanglier à rechercher sa nourriture autre part, et notamment en forêt.

La fauche des refus à l'arrière saison permet d'abord d'éliminer le fourrage qui n'a pas été consommé durant la saison de pâturage. C'est également une mesure sanitaire destinée à diminuer les possibilités de survie ou d'abri de certaines maladies (rouilles...), parasites ou rongeurs dans les refus durant l'hiver. Ainsi, la hauteur de l'herbe, avant son entrée en repos hivernal, doit être idéalement de 5 à 6 cm pour ne pas porter préjudice à la repousse printanière et n'offrir que peu de protection pour les rongeurs (campagnols).



Le fourrage non ramassé, par exemple lors de chantiers d'ensilage (tournants, ...) ou lors d'une fauche des refus où ceux-ci étaient trop importants, attire également les sangliers. Ils viennent y chercher des petits rongeurs, mollusques et autres vermines s'y réfugiant. Il faut donc veiller à ramasser correctement le fourrage de vos parcelles sous risque de voir les sangliers fréquenter ces restes.

*Remarque* :chez beaucoup d'espèces animales, l'odeur de leur déjection agit comme un répulsif. Par exemple, autour des déjections bovines, on retrouve souvent une zone de refus. Les agriculteurs qui possèdent du lisier de porcs peuvent l'épandre sur leurs prairies afin de dissuader les sangliers de venir sur celles-ci. Il serait toutefois déconseillé d'épandre du lisier de truies, cela attirerait d'autant plus les sangliers mâles (communication orale, P. Luxen).

Pour conclure, l'ébousage et la fauche des refus sont deux techniques agricoles très intéressantes pour l'entretien et le maintien d'une prairie de qualité. De plus, ces techniques peuvent permettre de limiter les dégâts de sangliers en éliminant les zones de refuge pour la vermine dont les sangliers se nourrissent. Les résultats agronomiques et économiques de la prairie s'en ressentiront.

Sébastien Crémer  
David Knoden  
Jérôme Widar  
Luxen Pierre

**Fourrages Mieux asbl**  
**Rue du Carmel 1,**  
**6900 Marloie**  
**www.fourragesmieux.be**



**Pierre Luxen :**  
0032(0)477 / 27 74 49  
**David Knoden :**  
0032(0)473 / 53 64 95  
knoden@fourragesmieux.be  
**Sébastien Crémer :**  
0032(0)498 / 73 73 67  
cremer@fourragesmieux.be  
**Jérôme Widar :**  
0032(0)472 / 58 84 06  
widar@cra.wallonie.be

Références :

Crémer S., Knoden D., Luxen P. L'entretien des prairies permanentes. Septembre 2007. 10 p.

Widar J., Luxen P. Les dégâts de gibier en agriculture. Juillet 2007. 19 p.

Le sanglier. L'alimentation du sanglier. [www.chasseacrw.be/Gibier/Sanglier08.asp](http://www.chasseacrw.be/Gibier/Sanglier08.asp). 12 octobre 2007.